



ROËZÉ SUR SARTHE

## VILLE DE ROËZÉ SUR SARTHE

15 rue de la Mairie  
Tél. 02 43 77 26 22  
mairie-roeze@wanadoo.fr  
www.roeze.fr

Ville de Roëzé sur Sarthe

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mercredi, Vendredi :  
9h-12h, 14h-18h

Samedi :  
9h-12h

## SERVICE URBANISME

Mardi, Mercredi, Vendredi :  
9h-12h, 14h-17h

le dernier samedi de  
chaque mois de 9h-12h

## BIBLIOTHÈQUE

15 rue de la Mairie  
Tél 02 43 14 72 60  
bibliotheque-roeze@orange.fr

Mardi : 16h - 19h  
Mercredi :  
10h-12h, 14h-18h30  
Vendredi : 16h-19h  
Samedi : 10h-12h30

Le prêt des livres est gratuit  
et dure 3 semaines

Bibliothèque Roëzé sur Sarthe

# LE PETIT ROËZÉEN



## LE MOT DU MAIRE

Cher(e) roëzéen(ne),

Depuis début septembre, nous sommes entrés officiellement en période pré-électorale pour les Municipales 2020, ce qui engendre notamment des restrictions dans la communication du maire et de son équipe municipale. Des évènements singuliers sont donc reportés après les élections municipales dont le 1er tour est fixé au dimanche 15 mars 2020.

Depuis l'ouverture d'une maison d'accueil d'urgence pour jeunes mineurs au n°20 hameau des Chênaux (appel à projet du Département), il est constaté une forte dégradation du cadre de vie des habitants. La commune et les riverains n'ont pas été informés de l'ouverture d'une telle maison d'accueil, sinon qu'après son ouverture. L'association INALTA, qui gère cette maison, se trouve en difficulté organisationnelle compte tenu du profil des jeunes accueillis. D'ailleurs la gendarmerie doit intervenir plusieurs fois par semaine pour ramener l'ordre dans cette structure. J'ai organisé une rencontre entre les habitants, l'association et le Département. Cela a permis d'une part à INALTA de se présenter mais surtout aux riverains d'exprimer leur souffrance. Cette situation ne peut perdurer et la commune se positionne comme relais entre les différents acteurs et les habitants des Chênaux, dans le but de retrouver une vie plus paisible pour ce hameau.

Vous avez pu le lire ou le voir aux informations nationales, les inquiétudes et les souffrances des élus limitent l'exercice de leur mission à l'heure actuelle.

Après le décès du maire de Signes (Var) alors qu'il tentait de faire appliquer la loi et de protéger sa commune, les maires ont ressenti le besoin de se rassembler et d'œuvrer pour en tirer les leçons. L'Association des Maires de France a souhaité s'associer à

l'initiative du Sénat, pour que la réalité des difficultés que les maires rencontrent soit plus quantifiable. Une consultation des élus a été lancée afin que la Commission des lois du Sénat examine le plan d'action nécessaire pour garantir à l'ensemble des maires, leur sécurité et la dignité dans l'exercice de leur mandat. La commune de Roëzé n'est pas exempte d'incivilités, notamment sur le respect du code de la route dans le centre bourg, sur le code de l'environnement, sur la dégradation de mobilier et des aménagements urbains. Il nous arrive de subir quelquefois des agressions verbales et morales. La gendarmerie en est informée régulièrement et interviendra en cas de récurrence. Le rôle du Maire est de rendre service à sa population pour que la vie en commun soit facilitée. Malgré ce tableau, je suis convaincue que la communication directe avec son maire est primordiale. Voilà pourquoi depuis le début de mon mandat en 2014, je me rends disponible pour vous écouter, mais, dans le respect bien sûr de chacun. Alors n'hésitez à venir me rencontrer en mairie.

Pensez aussi à vous rendre aux évènements festifs proposés sur la commune. Ce sont des évènements locaux, de proximité et de qualité. Certains habitants peuvent même s'y rendre à pieds, à vélo. Les bénévoles donnent beaucoup d'énergie afin de vous proposer ces festivités à prix accessible voir même gratuites. A l'avenir, si l'épuisement et le découragement des organisateurs s'accroissent, il faudra peut-être faire des kilomètres pour participer à ces évènements, aux sorties culturelles et le coût financier par foyer ne sera sûrement pas le même. Je vous propose donc de consulter l'agenda communal dans les pages suivantes et de noter dans vos plannings les dates des évènements locaux qui vous intéressent. Je vous donne également rendez-vous aux vœux du Maire, le vendredi 17 janvier à 19h à la salle polyvalente où tous les habitants de la commune sont conviés. Bonne lecture.

Catherine Taureau  
Maire de Roëzé-sur-Sarthe

# URBANISME

## DÉPLACEMENT DE L'ENTRÉE DE BOURG ROUTE DE BESNE



Avec les travaux de l'aménagement de la carrière à l'entrée du bourg route de Besne, la réalisation des aménagements de voirie a nécessité de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération de 150m vers la RD 23. Quelques habitants se retrouvent désormais en zone agglomérée. L'aménagement de la carrière prévoyant de buser les fossés, ceux-ci pourront à terme se rendre dans le bourg à pied en sécurité.

Il est rappelé aux personnes circulant sur la route de Besne qu'une fois l'arrêté pris par le Maire et les panneaux déplacés, tous les usagers doivent se conformer aux nouvelles règlementations notamment au respect du 50 km/h dès le panneau d'entrée d'agglomération. Des panneaux à fond jaune avec l'inscription « Participation Citoyenne : en liaison immédiate avec la Gendarmerie nationale » ont été apposés sous tous les panneaux d'entrée d'agglomération rappelant la démarche de la commune et des habitants qui se sont portés volontaires pour lutter contre certaines incivilités et les vols

## AMÉNAGEMENT DE LA CARRIÈRE – ROUTE DE BESNE

Les travaux de l'aménagement de la carrière ont débuté en septembre et doivent s'achever à la fin du premier trimestre 2020.

Une réunion publique a eu lieu le 9 juillet 2019 à la salle Est de la salle polyvalente afin de présenter le projet aux riverains et aux habitants. Ce parc public sera composé de plusieurs espaces avec des activités sportives (terrain à bosses de VTT-BMX et « pumtrack ») et à la détente en famille avec l'aménagement d'une aire de pique-nique et de jeux. Un parking de 6 places dont 1 pour les personnes à mobilité réduite sera réalisé devant l'entrée.



## ARRÊT MINUTE

A la suite de l'aménagement du centre bourg, certains automobilistes se stationnent le long du parking face à la boulangerie plutôt que d'utiliser le parking pourtant situé juste en face. Cette situation peut être permise à condition de respecter certaines règles de bonne conduite comme utiliser cet espace comme un « stationnement minute » pour aller rapidement à l'épicerie, à la boulangerie et ou chercher une commande traiteur au restaurant.

Les véhicules doivent être stationnés sur le côté droit de la voie et ne pas gêner les autres véhicules en circulation ni être stationnés de façon à créer un danger pour les autres usagers de la route (trop près du carrefour ou trop près de la sortie du parking pour les personnes faisant l'effort de s'y garer). Code de la Route art. R417-9 ET R417-10; Les véhicules dangereux ou gênants seront verbalisables.





## DOUBLE SENS VÉLO MÊME EN SENS INTERDITS DANS LES « ZONES 30 »

En « zone 30 », seuls les cyclistes sont autorisés à emprunter les rues dans les deux sens même sans indication les y invitant. Afin de permettre une meilleure compréhension pour les cyclistes, un panneau « sauf cycliste » sera apposé sous le sens-interdit rue de la Rose comme cela est déjà le cas rue de la Mairie.



### ARTICLE R110-2 DU CODE DE LA ROUTE

Zone 30 : section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises

par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

CIRCULATION VÉLO



CIRCULATION AUTRES VÉHICULES



# URBANISME

## CIRCULATION CARREFOUR MAIRIE DEPUIS LA SUZE

Avec la fin des travaux du centre bourg, la circulation est désormais dans sa version définitive. La circulation rue de la Rose entre les n° 1 et 5 a été modifiée et est dorénavant en sens unique. De plus, le parking de la mairie est uniquement accessible face à la boulangerie.

Il a été observé de nombreuses infractions ces derniers mois qui sont dues soit à des habitudes à modifier soit à des automobilistes ne respectant pas volontairement le code de la route. Les infractions étant surtout réalisées par les personnes venant de la route de la Suze vers le carrefour de la Mairie, il a été décidé d'implanter un panneau de pré-signalisation dans le square afin d'indiquer le sens obligatoire de circulation dans le carrefour.

Pour ce type d'infraction, la gendarmerie est amenée à dresser des contraventions dont le montant forfaitaire est de 135€ et à retirer 4 points sur le permis du contrevenant.



## CIRCULATION SUR LES TROTTOIRS

Il est observé tous les jours des incivilités concernant le stationnement sur les trottoirs, les lignes jaunes et devant les panneaux d'interdiction de stationner à travers la commune. Il est rappelé à chacun que les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons. Le stationnement doit se situer sur la chaussée, sans gravir le trottoir sauf si le marquage l'autorise et sans gêner la circulation des autres véhicules. Cette interdiction est aussi valable devant les entrées de portails et de garages où aucun véhicule ne doit stationner dès lors qu'il empiète sur un trottoir ou une ligne jaune.

Rappel : une ligne jaune continue interdit tout stationnement et arrêt

Pour ce type d'incivilité, la gendarmerie est amenée à dresser des amendes dont le montant forfaitaire pour un stationnement très gênant est de 135€. Code de la route R417-9.

## PLACE RÉSERVÉE AUX LIVRAISONS

Une place de stationnement réservée aux livraisons a été matérialisée devant le 2 rue de la Rose afin de permettre les livraisons de l'épicerie et il doit servir uniquement à cela. Ce stationnement est situé exceptionnellement à cheval sur le trottoir pour ne pas perturber la circulation des autres véhicules. Ainsi, si une voiture est située sur l'emplacement réservé aux livraisons lors du passage d'un livreur, son camion se retrouve au milieu de la rue de la Rose bloquant ainsi tout le bourg le temps du déchargement. Pour se stationner, le parking situé place de la Mairie est localisé à 30 mètres de la place de livraison. Il est donc demandé aux personnes se stationnant sur cette place réservée aux livraisons de prendre l'habitude de stationner leur véhicule sur une vraie place de parking sous peine de se voir infliger une amende. Code de la route R 417-10.

# CADRE DE VIE

## AMÉNAGEMENT

Lors du réaménagement du centre bourg plusieurs porte-vélos ont été installés près de la mairie et entre l'épicerie et la boulangerie.



Les agents municipaux ont repeint et installé un garde-corps afin de protéger les personnes qui sortent de la bibliothèque. Pour une uniformité sur la commune les garde-corps route de Besne ont également été repeints.



Au niveau de l'espace jeunes, entre l'école Notre Dame St Martin et l'école maternelle publique, près du nouvel aménagement paysager, un banc ainsi qu'un espace porte-vélos ont été installés.



## INCIVILITÉS

Régulièrement de nombreux déchets (mégots, cannettes, bouteilles, papiers) sont présents sur la commune principalement autour de la salle polyvalente et du city stade. Par respect du cadre de vie merci d'utiliser les poubelles. Rappelons également que les scooters sont interdits sur le city stade.

Le chemin de halage empreinte des terrains privés dont les propriétaires ont gentiment permis l'accès.

Des conditions de respect et de bien vivre ensemble sont à appliquer à savoir :

- devant les habitations : descendre de vélo
- avant et après les habitations : rouler doucement
- respecter le cadre de vie et les aménagements mobiliers (ne pas couper de branches aux arbres, ne

pas détériorer les chicanes, ne pas jeter le mobilier dans la Sarthe)

- respecter les riverains qui subissent des incivilités verbales.



# SOLIDARITÉ

**Soyons futés, achetons groupés**  
**Ramonage**  
**cheminée**



**Tarif négocié pour**  
**les roëzéens**

**55€**



**Contactez la mairie**  
**au 02.43.77.26.22**

**Soyons futés,**  
**Achetons groupés**  
**Achat groupé fioul**

**Inscrivez-vous**  
**en mairie**  
**au plus tard**  
**le 14 février 2020**  
**02.43.77.26.22**



## COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Nous avons besoin de bénévoles pouvant se libérer 2h minimum entre 8h30 et 19h le vendredi 29 et le samedi 30 novembre, (2 bénévoles par créneau) pour assurer une permanence au magasin ALDI à la Suze le vendredi et le samedi.

Si vous êtes intéressé, contactez le secrétariat du CCAS à la mairie tél. 02.43.77.26.22.

Collecte nationale  
Banques Alimentaires **vendredi 29**  
**et**  
**samedi 30**  
**novembre**



**Points de collecte :**  
Écoles de la commune  
Épicerie  
Pharmacie Deroche  
Bar Tabac «La Parenthèse»  
Aldi La Suze sur Sarthe



Tous les dons sont les bienvenus et sont uniquement au profit du CCAS de Roëzé

Le plaisir de vos courses. Ne pas jeter, mais réutiliser.

# SOLIDARITÉ

## VISITE CHÂTEAU DE VERSAILLES

113 personnes ont participé à une sortie organisée par le CCAS (Centre Communal d'action Sociale) de Roëzé sur Sarthe le 21 septembre dernier et ont ainsi pu visiter le Château de Versailles ainsi que le petit et le grand Trianon, voir également la ferme du Château. Tous les participants ont pu passer une agréable journée ensoleillée tout en profitant de la dernière journée des Fontaines Musicales de l'année.



## JOURNÉE CITOYENNE

C'est finalement avec un temps à peu près correct que s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> Journée Citoyenne samedi 5 octobre. 110 personnes ont participé aux ateliers de nettoyage sur la commune, à la salle polyvalente, à l'église, avec également des ateliers de peinture, de fabrication de décorations pour Noël prochain... L'atelier pêche à l'aimant a retiré de la rivière beaucoup de déchets ferreux comme une batterie de voiture, un vélo, une parabole avec son mat... Une équipe œuvrait à proposer des

collations matin et après-midi, ainsi qu'à organiser le repas du midi qui a été confectionné en grande partie par les cuisiniers de restaurant scolaire. Cette année 30 jeunes du club de football (U13) ainsi que des encadrants se sont occupés du stade de football: nettoyage des mains courantes, des bancs de touche, ramassage des déchets, ... des membres du tennis quant à eux ont nettoyé la halle aux sports. Rendez-vous l'année prochaine pour la 3<sup>ème</sup> Journée Citoyenne.



# ÉDUCATION, JEUNESSE

## PORTAIL FAMILLES, LE SERVICE ENFANCE PASSE AU NUMÉRIQUE

Afin de fluidifier les démarches administratives et la communication avec le service Enfance, la commune a ouvert un portail Familles via Internet. À l'ère du web, les attentes de la population sont plus fortes aujourd'hui pour des services dématérialisés et accessibles tous les jours, 24h/24h. La mise en place d'un portail Familles permet de répondre à ces nouvelles demandes. Par ailleurs la commune, soucieuse des enjeux de préservation de l'environnement, souhaite s'engager en réduisant la consommation de papier.

Depuis la rentrée scolaire 2019/2020, les inscriptions au service Enfance sont réalisées par le portail Familles. Chaque famille, voire chaque parent en cas de séparation, bénéficie d'un compte personnel sur Internet pour réaliser les démarches d'inscription et de réservation. Ce site internet dédié au service Enfance communal

permet de réserver ou annuler facilement et rapidement l'inscription aux différents services, depuis le domicile ou un smartphone. Cela permet également de simplifier les démarches administratives. Une simple mise à jour du compte Familles sur internet suffit en cas de changement d'adresse ou de coordonnées. Le portail familles offre plus de souplesse dans l'accès aux services Enfance. Avec ce nouvel outil de suivi des réservations, la commune assure une meilleure gestion des demandes de repas ou d'accueil des enfants.

Pour plus d'information sur les modalités de réservation ou d'annulation, les tarifs et les règlements intérieurs, consultez les pages Enfance sur le site internet communal : [www.roeze.fr](http://www.roeze.fr)

## PORTES OUVERTES DU SERVICE ENFANCE COMMUNAL

Le 20 septembre dernier, le service Enfance de Roëzé sur Sarthe organisait une porte ouverte afin de présenter ses services aux familles : la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les mercredis récréatifs.

Ce fut notamment l'occasion pour la cinquantaine de parents présents de découvrir le restaurant scolaire, un lieu bien connu des enfants mais très peu des familles, et de mettre un visage sur le personnel d'encadrement.

L'équipe d'animation a ainsi présenté l'organisation du temps de repas et les démarches pédagogiques mises en œuvre autour des enfants. Les parents ont pu visiter les cuisines avec les explications détaillées des cuisiniers, sur la confection des repas et l'origine des produits alimentaires achetés en circuit court auprès des fournisseurs locaux.

Ce temps d'échanges fut fortement apprécié par les familles et sera probablement reconduit l'an prochain.

## LUTTE CONTRE LE BRUIT AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour les enfants comme pour les adultes, le moment du repas doit être un temps d'échange et de plaisir, mais aussi un temps de détente et d'éducation.

Plus de 170 élèves déjeunent chaque jour au restaurant scolaire, autant de convives qui génèrent des discussions animées et augmentent le niveau sonore. La restauration doit être un moment de détente, une pause dans la journée de l'élève lui permettant de se ressourcer. Pour continuer à améliorer le confort des enfants, un comité de travail, réunissant les parents d'élèves, les enseignants et les équipes de restauration, se penche depuis la rentrée scolaire sur les nuisances sonores pendant le repas. La commune a fait réaliser une étude phonique qui a confirmé que le bâtiment respecte les normes de

construction relatives à l'insonorisation. D'autres pistes sont aujourd'hui explorées pour limiter les sources de bruit.

Les services techniques municipaux ont changé l'ensemble des patins des chaises pour supprimer cette source de bruit. Des sonomètres ont été installés dans la salle de restauration pour permettre aux enfants de repérer le bruit produit par leurs discussions, et les aider à se réguler pour parler plus calmement. En parallèle, les équipes d'animation réalisent des actions de sensibilisation auprès des élèves.

Toute au long de l'année, le comité de travail assurera une évaluation des progrès réalisés et proposera le cas échéant, de nouvelles actions.



## PIQUE-NIQUE ET MOMENT FESTIF EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Avant la pause estivale et les vacances méritées de nos écoliers, les élèves ont retrouvé tous les acteurs éducatifs rencontrés dans l'année autour d'un repas en plein air. À l'invitation de la municipalité, les enseignants et les bénévoles de l'accompagnement scolaire ont rejoint les élus municipaux et l'équipe d'animation du restaurant scolaire, pour partager avec les enfants un repas champêtre et convivial sur les espaces verts autour de la salle polyvalente.



## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : JOURNÉE POUR TOUS

Notre traditionnelle journée pour tous, organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, s'est déroulée le samedi 7 septembre 2019.

Dès 7h du matin, les exposants pour le Bric à Brac se mettaient en place.

Nous remercions l'Association Sidi Brahim pour leur stand buvette et restauration.

Le forum des Associations a ouvert ses portes à 14h avec plus d'une dizaine d'associations représentées.

Deux châteaux gonflables étaient mis à disposition pour les plus jeunes.

Dans le même temps, se déroulait, le salon de l'Escape Game, avec 8 thèmes différents. Les Escapes Games ont

été complet de 14h à 19h, avec plus de 150 participants. L'association du Basket s'était portée volontaire pour tenir une buvette de 14h à 2h du matin, ainsi que l'association (APER) Parents d'Elèves des Ecoles Publiques, pour la restauration du soir.

Un Grand Merci à tous les Bénévoles, sans qui ces manifestations ne seraient pas possibles.

La journée s'est terminée par une soirée animée par un DJ, où le City Stade a servi de piste de danse, submergé de mousse.

La journée était entièrement gratuite et financée par la Municipalité.

## APPLICATION DE LA LOI ÉGALIM DÈS NOVEMBRE UN MENU VÉGÉTARIEN/SEMAINE

La loi Égalim impose dès novembre 2019, aux restaurations collectives de proposer un menu végétarien par semaine. Autrement dit, à partir du 4 novembre, tous les élèves de France mangeant à la cantine devront apprendre à se passer de viande et de poisson au moins une fois par semaine mais pourront toujours manger des oeufs, lait et fromages...



La commune a donc modifié les menus afin de se mettre en conformité avec la loi Egalim. Aussi, vous constaterez dans les menus proposés au restaurant scolaire communal, un repas végétarien chaque semaine. Ce menu est positionné sur différentes journées de la semaine, afin de prendre en compte les enfants ne déjeunant pas tous les jours.

# SPORT

## KRAV MAGA

Lors du forum des Associations, vous avez pu découvrir une nouvelle Association, le Krav Maga.

C'est un sport de self-défense venant d'Israël. Cette nouvelle association a ouvert une section sur la Commune, depuis le 10 septembre 2019.

Vous pouvez les retrouver tous les mardis à partir de 19h, à la salle polyvalente

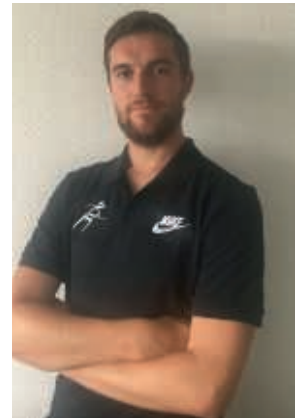
Contact Jean-Louis et Allan PIAU  
06 20 49 58 39 - Site : [kravmaga-lemans.com](http://kravmaga-lemans.com)



entreprise afin de proposer à tout le monde d'être aidé dans sa pratique sportive, mais pas que ! Je suis des athlètes qui souhaitent atteindre le haut niveau, mais également des personnes souhaitant acquérir un bien être ou mieux vivre certains tracas du quotidien. En effet, en plus de la préparation physique, je propose également un suivi sur le plan mental : Gestion du stress, fixation d'objectifs, bien être et bien plus encore !

### **Pourquoi faire appel à mbCoaching ?**

Vous souhaitez un suivi mental et un accompagnement pour remplir vos objectifs : concours administratifs, stress au travail... Ou bien que vous soyez sportif de bas ou haut niveau, afin de se préparer physiquement et mentalement pour ses compétitions. Je vous propose une multitude de méthodes (physique et/ou mentale) pour vous accompagner dans votre démarche. Mon but est d'aider



les personnes qui font appel à moi quelles que soient leurs attentes, en prenant en compte le corps et l'esprit sans négliger l'un ou l'autre. En bref, pour un retour de blessure, une perte de poids, un perfectionnement physique et/ou mental ...

### **Où et comment pratiquer avec votre coach ?**

N'importe où ! Au stade, en plein air, chez vous... Votre coach se déplace selon vos envies pour des séances en individuel. Mais vous pouvez également venir pratiquer sur des séances collectives à partir de 8€ la séance, pour cela il suffit de suivre l'actualité de l'entreprise sur sa page facebook !

### **Diplômes obtenus et formations suivies**

- PSC1 (Formation premiers secours)
- Licence STAPS Éducation et Motricité (Bac+3, Université le Mans)
- Master STAPS, Optimisation de la performance (Bac+5, Université Lyon 1)
- Sophrologie

Que vous soyez sportif aguerri, ou que souhaitez simplement mieux appréhender certains aspects mentaux de votre quotidien vous pouvez me suivre ou me contacter aux coordonnées suivantes :

06 37 04 88 12

[mbcoaching72@gmail.com](mailto:mbcoaching72@gmail.com)

<https://www.facebook.com/mbcoaching72/>

## MOTO CROSS

Suite à la belle réussite du championnat trophées grand ouest organisé par le Moto-Club Suzerain le 5 mai 2019, le président tient à remercier les spectateurs, les pilotes, les officiels et particulièrement les bénévoles du club. Madame Le Maire a remis aux vainqueurs les trophées offerts par la commune.



## COACH SPORTIF & BIEN ÊTRE

### **Qui suis-je ? - Matthias Belliard**

Ancien petit Roëzéen, je suis passionné de sport depuis toujours. Je pratique d'ailleurs actuellement le football à l'US Roëzé-Voivres, association dans laquelle je suis également vice-président. Pratiquer le sport, c'est bien, mais il me manquait quelque chose étant plus jeune, en faire mon métier ! C'est après mon bac que ma passion pour le sport pu enfin prendre forme : en intégrant la filière STAPS (Cursus universitaire dans le domaine du sport).

À présent diplômé d'un Master (Bac +5) en Optimisation de la performance sportive, j'ai ouvert ma propre

# BIBLIOTHEQUE



## VENTE DE LIVRES

La vente de livres obsolètes de la bibliothèque communale de Roëzé sur Sarthe a permis de récolter 261 €, somme remise au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) pour ses actions socio-culturelles.

D'autres ouvrages, principalement des bandes dessinées et des documents jeunesse, ont été donnés au Conseil Municipal des Jeunes et vendus lors de la Journée Pour Tous. Cette vente permettra d'aider au financement de projets, notamment l'achat d'aimants pour la pratique de la pêche.

La bibliothèque remercie toutes les personnes qui ont contribué à ces actions (tri, désherbage, vente, etc...)

## EXPOSITION

« Mots Animaux » pour découvrir les subtilités de notre langue à travers des expressions courantes autour des animaux, du 18 octobre au 24 décembre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

**BIBLIOTHEQUE Roëzé sur Sarthe**  
**Exposition "Mots Animaux"**  
**du 18 octobre au 24 décembre**



Découvrir ou Redécouvrir  
les subtilités de notre langue  
à travers  
des expressions courantes  
autour des animaux



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE ROËZÉ SUR SARTHE**  
13 rue de la Mairie, 72103 Roëzé sur Sarthe  
06 322 51 02 06  
bibliotheque@roezesur-sarthe.fr  
<http://www.roezesur-sarthe.fr/bibliotheque>



## NUIT DE LA LECTURE

A l'occasion de «La nuit de la lecture», la bibliothèque s'associe pour la troisième année à cette manifestation et restera ouverte le samedi 18 janvier 2020 jusqu'à 22 h : « A la tombée de la nuit... » (lectures, jeux, activités...).

## SPECTACLE

« Pieds, Mains, Bouche », avec Julia Demaugé-Bost, mercredi 4 décembre, 10 h, (6 mois – 4 ans), salle polyvalente. Réservations bibliothèque communale. Une vilaine maladie ? Qui provoque des boutons partout ? Donne de la fièvre ? Non, non non !

« Pieds, mains, bouche » ça fait du bruit, du son, de la musique, ça titille les écoutilles et ça débouche les oreilles des grands comme des petits...!

Création et interprétation : Julia Demaugé-Bost / Décors : Pierre Guittet / Regard extérieur : Christine Juteau.

**BIBLIOTHEQUE Roëzé sur Sarthe**  
**Mercredi 4 décembre**

**10 h**

**Pieds  
Mains  
Bouche**

**avec Julia  
Demaugé Bost**

**Compagnie  
Ni ouïes, Ni notes**

**Spectacle  
très jeune public  
6 mois - 4 ans**

**Salle polyvalente  
Gratuit  
Réservations**



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE ROËZÉ SUR SARTHE**  
13 rue de la Mairie, 72103 Roëzé sur Sarthe  
06 322 51 02 06  
bibliotheque@roezesur-sarthe.fr  
<http://www.roezesur-sarthe.fr/bibliotheque>



# COMMUNICATION

## REPAS DES SENIORS

Le 4 mai, la commune offrait aux séniors âgés de 69 ans et plus, un repas confectionné par les cuisiniers du restaurant scolaire mais également par quelques élèves de l'IME (Institut Médico Educatif) Malécot et de leur éducateur cuisinier. Satisfaite l'an dernier de cette action, la commune a renouvelé la convention avec cette institution. Le repas était servi par une dizaine de jeunes de la commune sous la direction de 3 serveurs professionnels.

Une tombola était organisée par le CCAS, deux paniers réalisés par Mr COGNET, Président des AFN, et garni avec des produits de chez nos commerçants étaient à gagner. Il fallait deviner le poids de chacun d'entre eux.

L'animation a été confiée au duo SONGBOX, Samuelle CLEMENT dit Samy qui a repris des chansons des années 60 à 70 accompagnée de Toff, pianiste. Les spectateurs se sont laissés agréablement emportés par sa jolie voix. Le bal s'est ouvert vers 16h30, avec l'incontournable répertoire musette, charleston et rock.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

C'est toujours avec une vive émotion que se déroule la cérémonie en mémoire des morts de la guerre 39-45. Un discours fort, rappelant qu'il ne faut pas oublier que ce conflit a mis en œuvre les moyens de destruction les plus démentiels jamais réunis. Le 8 mai 1945 signe la fin de cette guerre en Europe et soulève une joie immense partagée partout. Commémorer le 8 mai 1945 et rendre hommage aux victimes de ce conflit, permet de mesurer que le Monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, est aussi la conséquence directe de cette victoire de la Liberté contre des démons et le résultat de tous les sacrifices qui l'ont permise. C'est lors de cette belle commémoration que Monsieur René COGNET, président des AFN, a remis à Messieurs Pierre QUERU et Robert COSSET la médaille du mérite fédérale. Pour rappel, cette médaille est décernée en fonction de divers critères et notamment l'engagement de la personne au sein de l'association des AFN.



## LE FOYER DE VIE MAURICE DACHARY FETE SES 10 ANS

Les résidents ont souhaité marquer cet anniversaire en impliquant et invitant tous leurs partenaires autour d'un projet créatif « Un jardin des 5 sens »

En juin ont été conviés tous les partenaires pour agrémenter le jardin du Foyer de vie et se laisser porter par une ambiance bucolique très marquée.

Les résidents avec leur excellent accueil ont pris leur rôle

très au sérieux en accompagnant les invités dans les allées du jardin.

Créativité, bonne humeur et convivialité ont été les maîtres mots de cette excellente initiative.

UN GRAND MERCI à tous les professionnels et résidents du foyer pour leur chaleureux accueil.



# COMMUNICATION

## FETE DE LA MUSIQUE

Quelle belle fête de la musique à Roëzé cette année encore, avec une programmation de qualité :

La première partie du show musical était assurée par l'école de batterie Michel Hamayon, du Mans. Une mise en bouche suivie par le groupe RendezVous, d'inspiration rock acoustique, également Manceau, qui s'est installé à l'extérieur de la salle, pour faire profiter un maximum de public de leur enthousiasme.

Puis Léa Daron, avec sa voix cristalline et son violon, nous a interprété des chansons du folklore d'Europe de l'Est. Pour terminer cette soirée musicale, la jeune sarthoise auteure-compositrice-interprète Azuryte, scène montante régionale, nous a régalé avec ses mélodies électro-folk.

Le cochon grillé, servi par les bénévoles de l'USRV

Football, a séduit le public qui a profité du beau temps pour rester manger sur les tables dressées à l'extérieur. La buvette tenue par Marina et Stéphane Marchand («Restaurant Aux Berges Sarthoises») a rafraîchi les corps et réchauffé les cœurs ! Merci au public pour sa présence, et aux bénévoles pour leur implication.



## PAROLE DE 3 ROËZÉENS : MOUVEMENT «NOUS VOULONS DES COQUELICOTS»

Depuis un an, vous nous avez peut-être déjà aperçus, distribuant des flyers d'information ou derrière notre banderole, pétition à la main, devant la mairie ou désormais place Isaac de la Roche.

«*Nous voulons des coquelicots*» est un mouvement citoyen, totalement apolitique, né de l'indignation de quelques personnes autour d'un journaliste Fabrice Nicolino, qui demande l'interdiction totale de l'usage des pesticides de synthèse.

Ce mouvement, parti de rien, compte aujourd'hui plus de 850.000 soutiens, à travers des rassemblements comme le nôtre, chaque premier vendredi du mois, dans près de 800 communes.

Nous n'ignorons pas, bien sur, que la question de l'usage des pesticides fait désormais débat en France, nous avons souhaité ce débat, pour que l'ensemble de la population s'en empare en pleine connaissance de cause. Ce mouvement ne s'oppose pas aux agriculteurs, il cherche à protéger tout le monde : en proclamant «*nous voulons des coquelicots*», nous voulons aussi des abeilles, des libellules, des oiseaux, nous voulons des agriculteurs en bonne santé, et des sols non contaminés.

La toute récente enquête de Santé Publique France (mise à jour 09/2019) révèle que l'ensemble de la population française porte des traces de résidus de pesticides dans le sang, les urines et les cheveux, même sans utiliser ces produits, à travers l'eau, l'air, la nourriture, cette imprégnation est présente même in utero avant la naissance.

N'oublions pas que la population la plus impactée médicalement reste les agriculteurs eux-mêmes, et qu'au-delà, nous devons nous interroger sur l'ensemble

des substances chimiques avec lesquels nous sommes en contact sans le savoir.

De toute évidence la transition ne sera pas facile, il faut des moyens, des accompagnements, de la réflexion, mais des centaines d'exemples en France, en agriculture ou dans d'autres secteurs, y compris sur de grandes exploitations, nous montrent qu'il existe souvent des solutions : c'est le pari que nous faisons.

Si ce débat vous intéresse, si vous voulez, comme nous, que le vivant gagne à la fin, dans le respect de chacun et pour le bien de tous, n'hésitez pas à vous joindre à nous, nous aurons plaisir à échanger sur un enjeu que nous savons global, qui commence par le local.

Rassemblement en toute convivialité le 1er vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h30, Place Isaac de la Roche

Apportez votre enthousiasme et vos idées.

Plus d'info ?

Un p'tit clic aux coquelicots :

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>



François et Cécile Legay, Christian Monthéard

# VISITE D'ENTREPRISE

## LA CABANE - ROUTE DU MANS

Marlène Agin et Charles Katic ont repris le restaurant depuis le 22 juillet 2019.

Marlène, comptable dans le milieu agricole et Charles, cuisinier depuis 10 ans, sont tous les 2 originaires de la Sarthe.

Tout est fait maison, 100% fabriqués par leurs soins et 100% local. La cuisine est traditionnelle et la carte, changée au gré des saisons. Ils proposent un menu du jour du lundi au vendredi le midi et deux menus et la carte pour le soir et le week-end.

Ouvert de 12h à 14h tous les jours sauf le samedi et de 19h15 à 21h tous les jours sauf lundi, mardi et dimanche.

Téléphone : 02.43.52.78.06

N'hésitez pas à aller découvrir la carte sur le site

[www.restaurant-lacabane.fr](http://www.restaurant-lacabane.fr)



## LE MARCHÉ DES FRAICHEURS

Aline et Jacky sont présents près de la mairie tous les lundis soir de 16h30 à 19h30 depuis le 8 juillet 2019.

Vous trouverez sur leur étal des fruits, des légumes, des fruits secs et des fromages frais.

Pour étoffer leur offre de produits locaux, vous trouverez également du jus de pomme de la Chapelle Huon, des confitures du Mans, des œufs de St Gervais en Belin.

Les légumes sont issus essentiellement de producteurs locaux qui travaillent en culture raisonnée.

Et pour ce qui est des fruits, ils travaillent avec des grossistes en privilégiant au maximum des produits français.

Ils sont très vigilants sur la qualité et la fraîcheur des produits, c'est la raison pour laquelle ils se ravitaillent chaque jour de la semaine et choisissent eux-mêmes les fruits et légumes.

Ils ont également une petite production personnelle de pommes et de noix sur Crannes en Champagne.

Dégustation d'huîtres le 25 novembre, qui seront proposées à la vente jusqu'aux fêtes de fin d'année.



# INFORMATIONS

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

Rappel :

Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au 2<sup>nd</sup> tour.

La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.

Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.

La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit demander à s'inscrire sur les listes électorales.

Où s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire :

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujéti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont

vous êtes le gérant ou l'associé est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Quand s'inscrire ?

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Comment s'inscrire ?

En ligne

Il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

En mairie

Se déplacer en mairie accompagné des documents suivants

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Par courrier

Vous devez envoyer les documents suivants :

- Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription
- Photocopie d'un justificatif d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile

Le jeune qui atteint l'âge de 18 ans :

- avant le jour du 1<sup>er</sup> tour de l'élection peut voter lors des 2 tours de l'élection,
- entre le jour du 1<sup>er</sup> tour et la veille du jour du 2<sup>d</sup> tour de l'élection peut voter au 2<sup>d</sup> tour uniquement,
- après la veille du 2<sup>d</sup> tour de l'élection, ne peut pas voter pour cette élection.

## RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement (*Il n'est pas délivré de duplicata*) et l'inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

## NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à venir en mairie munis d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

# L'AGENDA

## NOVEMBRE

- 3** : Cabaret Gourmand organisé par le CCAS
- 6** : Conseil Municipal – Salle EST – 20h30
- 9 ET 10** : 34ème Rendez-vous des Collectionneurs et Vide-Grenier organisé par l'ARCEL Multicollections Salle Polyvalente
- 11** : Cérémonie Commémorative- 11h45 Armistice de la guerre 14-18
- 16-17-23 ET 24** : Théâtre par familles rurales Salle Polyvalente
- 24** : 1 Naissance-1 Arbre – Boucle Ludique
- 27** : Cinéma – Salle Polyvalente- 20h30

## DECEMBRE

- 1** : Loto organisé par Génération mouvement- Salle polyvalente
- 4** : Spectacle «Pieds Mains Bouche» organisé par la bibliothèque - 10h- salle polyvalente
- 5** : Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - 17h
- 14-15 ET 18** : Noël en Fête- voir programme ci-dessous
- 31** : Soirée de la St Sylvestre organisée par le restaurant Aux Berges Sarthoises- Salle polyvalente

## JANVIER

- 17** : Voeux du maire- 19h- Salle polyvalente
- 18** : La nuit de la Lecture- Bibliothèque
- 22** : Cinéma – Salle Polyvalente- 20h30

## FÉVRIER

- 1** : Loto organisé par l'Ecole Publique- Salle polyvalente
- 14** : Concours de Belote organisé par Génération Mouvement- Salle Polyvalente
- 19** : Cinéma – Salle Polyvalente- 20h30

## MARS

- 7** : Repas dansant organisé par US ROEZE-VOIVRES Football- Salle Polyvalente
- 8** : Trophées de Roëzé- à partir de 9h30
- 15** : Élections Municipales 1<sup>er</sup> tour
- 18** : Cinéma- Salle Polyvalente- 20h30
- 22** : Élections Municipales 2<sup>ème</sup> tour
- 28** : Repas dansant organisé par Basket Club ROEZE Salle Polyvalente

## Cinéma :

La fréquentation du public reste stable. Un noyau dur et d'invétérés est présent à chaque séance, soit en moyenne 20 personnes au séance du soir. Les films proposés par l'association CinéAmbul sont choisis collégialement. La prochaine séance le 27 novembre à 20h30 et toujours au tarif de 4,50€. A noter que la municipalité verse une subvention de 538€ par an à l'association Ciné-Ambul pour que ces séances restent à des tarifs attractifs. Retrouvez les affiches format Cinéma du film sur la vitre à l'entrée de la salle polyvalente

*Roëzé sur Sarthe*



## Cabaret Gourmand

Le CCAS propose **OH MY DOLLS**

**Dimanche 3 novembre 2019**

15h - Salle Polyvalente

**20 €**

Spectacle + mignardises sucrées  
Places limitées, vente des billets  
à partir du 20 mai en mairie

## Noël en Fête

Roëzé/Sarthe Salle polyvalente

**Samedi 14 décembre de 15h à 20h**  
Manèges Exposants Tombola  
Défilé avec l'Harmonie de Dollon  
Présence du Père Noël  
**Concert gratuit à partir de 20h**  
Restauration sur place

**Dimanche 15 décembre de 14h à 17h**  
Manèges Fanfare Mascottes  
Défilé de véhicules anciens  
Présence du Père Noël  
Tirage de la tombola

**Mercredi 18 décembre de 14h à 20h**  
Manèges tarifs réduits



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.